



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Monsieur le Chef du Service de l'Eau et des
Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Nos ref. : 82

Perpignan, le 30 septembre 2020

Objet : avis sur le dossier de déclaration de forage de l'EHPAD La Llevantina (Alenya)

Monsieur le Chef de Service,

Vous sollicitez l'avis de la CLE sur le dossier cité en objet. Il s'agit d'un projet de forage dans le Pliocène pour l'irrigation des espaces verts de l'EHPAD La Llevantina sur la commune d'Alénia.

Ce projet soulève **une objection principale, concernant la recherche de ressource alternative au Pliocène**. Même si les nappes quaternaires ne sont pas connues sur ce secteur comme étant particulièrement productives, étant donné les volumes et débits visés (6 500 m³ annuels et 5 m³/h maximum), relativement modestes, il semble possible de tenter de solliciter cette ressource plutôt que le Pliocène.

Une remarque secondaire peut être émise : le projet prévoit de passer d'un volume d'irrigation annuel de 3884 m³ actuellement prélevés sur le réseau d'eau potable, à 6500 m³ à l'avenir, prélevés par le biais du forage. L'objectif du SAGE est de rechercher des économies sur tous les usages, en particulier les usages non prioritaires tels que l'irrigation, afin de rationaliser les usages (règle R2). Le dossier n'évoque pas de pistes pour réduire cet usage (espèces adaptées plutôt que de larges pelouses, gestion rationalisée...).

Aussi, à la lumière de ces éléments, j'émet un **avis favorable avec réserves** à la réalisation de cet ouvrage. Les réserves sont les suivantes :

- Explorer en premier lieu lors de la foration la possibilité d'utiliser les nappes quaternaires. L'exploitation du Pliocène ne pourra être envisagée qu'en l'absence démontrée d'alternative.
- Réviser le calcul des besoins afin de rationaliser l'usage.

Si les réserves ne sont pas levées par le pétitionnaire, l'avis sera défavorable.

Veillez croire, Monsieur le Chef de Service, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
PAR INTERIM

NICOLAS GARCIA

Secrétariat de la Commission Locale de l'Eau

1 impasse de la Vigneronne • 66 000 PERPIGNAN

Tél. : 04 68 57 56 51 • Courriel : s.le-mestre@nappes-roussillon.fr